



DIRECTION DES
RELATIONS INTERNATIONALES
ET DU PROTOCOLE

RI-2026-006

LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU SÉNAT ÉTUDES INTERNATIONALES

Cette étude a été réalisée par la Direction des Relations internationales et du Protocole, sous l'autorité de la délégation du Bureau en charge de la coopération interparlementaire et des groupes interparlementaires d'amitié. Prenant en compte les éléments de contexte à la date de sa réalisation, ce document revêt un caractère informatif et ne contient aucune prise de position susceptible d'engager le Sénat.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-VIETNAMIENNE

Initiée dès la fin des années 1980, alors même que le Vietnam engageait sa politique d'ouverture économique, la coopération décentralisée franco-vietnamienne a permis de tisser, au fil de plus de trois décennies, un réseau dense de partenariats entre collectivités territoriales dans les deux pays.

Cette dynamique territoriale s'inscrit aujourd'hui pleinement dans le cadre du partenariat stratégique global noué entre les deux États en 2024, dont elle constitue l'un des relais les plus opérationnels auprès des territoires.

I. Une coopération ancienne structurée autour d'un dialogue institutionnalisé entre collectivités

A – Une relation nouée à la fin des années 1980 à l'initiative de la région Île-de-France

La première convention de partenariat formalisant la coopération décentralisée franco-vietnamienne a été signée en 1989 entre la région Île-de-France et le comité populaire de la ville de Hanoï.

Cet accord pionnier, conclu alors que le Vietnam amorçait tout juste sa politique de réforme et d'ouverture, a ouvert la voie à un mouvement de rapprochement territorial qui n'a cessé de s'amplifier depuis lors. Il témoigne de la précocité de l'engagement des collectivités françaises aux côtés de leurs partenaires vietnamiens, à un moment où le pays demeurait encore isolé sur la scène internationale en raison notamment de l'occupation du

Cambodge et de l'embargo américain alors en vigueur. Le programme d'actions conjointes 2022-2025 entre région Île-de-France et Hanoï portait notamment sur l'environnement et le développement durable, l'aménagement urbain, le développement économique, la culture, le patrimoine et le tourisme, et l'innovation la recherche. La région a également élaboré avec Hanoï en 2022 le programme « *Moov'Hanoi* », visant à améliorer l'attractivité des transports en commun à Hanoï et à apporter un appui pour la création d'un réseau intermodal et le développement d'une politique multimodale de mobilité. Ce projet s'inscrit dans une continuité des actions de la France en faveur de la mobilité durable à Hanoï, dont le projet de ligne de métro n°3 a été cofinancé par l'AFD et la DG Trésor.



Dans la capitale vietnamienne, un exemple de projet mené dans le cadre de la coopération décentralisée entre la ville de Hanoï et la région Île-de-France

2 LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-VIETNAMIENNE

On citera également le partenariat ancien de Hô Chi Minh-Ville avec la ville de Lyon (partenariat entre le Musée des Confluences et les musées de Hô Chi Minh-Ville, éclairage de monuments de la ville, réflexions conjointes sur l'adaptation au changement climatique et le développement urbain durable, formation notamment) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (notamment en matière de coopération universitaire).

B – Un champ de coopération large, couvrant l'ensemble des enjeux du développement territorial

La coopération décentralisée franco-vietnamienne présente la particularité de couvrir un spectre thématique particulièrement étendu. L'ambassade de France au Vietnam, recensait, en juillet 2025, 55 projets et accords, réunissant 24 collectivités territoriales françaises et 28 autorités locales vietnamiennes, répartis sur l'ensemble du territoire vietnamien.

Une centaine d'actions seraient conduites dans ce cadre, couvrant des champs aussi variés que la culture, la francophonie et le tourisme, l'éducation et la recherche, l'aménagement urbain et l'environnement, la santé, le développement économique et la formation professionnelle ou encore l'action sociale et la préservation du patrimoine.

Cette diversité thématique reflète la maturité d'une relation qui a su, au fil des décennies, dépasser le seul registre de la coopération culturelle ou éducative pour investir des champs plus techniques, en phase avec les besoins de développement du Vietnam.

C – Le groupe-pays Vietnam de Cités Unies France, instance d'animation et de coordination des collectivités françaises

Afin de structurer et de coordonner l'action des nombreuses collectivités engagées au Vietnam, un groupe-pays Vietnam a été constitué en 1994, sous l'égide de Cités Unies France (CUF). Actuellement présidé par Mme Caroline Leclercq, adjointe au maire chargée des relations internationales de la ville du Havre, il rassemble une vingtaine de collectivités territoriales françaises actives sur le territoire vietnamien.

Ce groupe remplit une fonction d'interface, en assurant la concertation et la coordination entre les collectivités françaises, en se positionnant comme un interlocuteur privilégié des partenaires vietnamiens, en assurant une veille régulière des actions conduites par les collectivités territoriales et en favorisant

l'échange d'informations, notamment par l'organisation de réunions périodiques.

Il joue enfin un rôle moteur dans la préparation et l'organisation des Assises de la coopération franco-vietnamienne, dont il constitue, côté français, l'une des principales chevilles ouvrières.

II. Les Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne, temps fort de la relation bilatérale

A – Une manifestation biennale, jalon récurrent de la relation territoriale franco-vietnamienne

Le dynamisme de la coopération décentralisée franco-vietnamienne trouve sa traduction la plus visible dans la tenue régulière des Assises qui réunissent, alternativement en France et au Vietnam, les collectivités territoriales engagées dans cette relation.

Les 12^e Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne se sont tenues à Hanoï, du 13 au 16 avril 2023, à l'initiative conjointe de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, de l'ambassade de France au Vietnam, de CUF, du ministère vietnamien des affaires étrangères, de l'ambassade du Vietnam en France et de la ville d'Hanoï.



Les 12^e Assises franco-vietnamiennes de la coopération décentralisée, du 13 au 15 avril 2023

Organisée dans le contexte de la célébration du cinquantième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre la France et le Vietnam, cette édition en a constitué l'un des événements marquants, illustrant le dynamisme retrouvé de l'action des collectivités territoriales françaises au Vietnam, après la période de pandémie du Covid-19.

3 LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-VIETNAMIENNE

Placées sous le thème de la coopération décentralisée comme force motrice de la relance et du développement durable et inclusif post-Covid-19, ces [Assises](#) se sont déclinées en quatre ateliers thématiques consacrés à la culture, au tourisme, au patrimoine ; aux enjeux environnementaux ; au numérique ; à la ville durable.

Le Sénat était représenté lors de ces Assises par Mme Catherine Deroche, alors présidente du groupe interparlementaire d'amitié France-Vietnam, qui y représentait le Président du Sénat, illustrant l'articulation étroite entre diplomatie parlementaire et coopération décentralisée.

B – La perspective des 13^e Assises, annoncées en France

La tenue des prochaines Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne, qui devrait être organisée prochainement en France, fait l'objet d'échanges depuis 2025.

Cette perspective constitue d'ores et déjà un axe de mobilisation prioritaire pour le groupe-pays de CUF, qui entend engager, en amont, une réflexion avec les collectivités membres sur les thématiques à privilégier, en concertation avec l'ambassade du Vietnam en France.

III. Une coopération décentralisée pleinement intégrée à la dynamique du partenariat stratégique global

A – Un resserrement des liens diplomatiques et de coopération

L'action des collectivités territoriales s'inscrit désormais dans une forte dynamique de notre diplomatie bilatérale. Le Président du Sénat s'était rendu au Vietnam en décembre 2022 pour coprésider, avec le président de l'Assemblée nationale vietnamienne, le lancement des célébrations du 50^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre la France et le Vietnam (1973-2023), et avait mis en avant la coopération décentralisée franco-vietnamienne à cette occasion.

La visite en France, en octobre 2024, du Secrétaire général du Parti communiste vietnamien et Président de la République socialiste du Vietnam, M. Tô Lâm, a permis la réévaluation de la relation franco-vietnamienne au rang de partenariat stratégique global, une première pour un pays européen.

L'importance de ce partenariat a été confirmée en mai 2025 à l'occasion de la visite du

Président de la République française, M. Emmanuel Macron, à Hanoï, avant que le Premier ministre vietnamien, M. Phạm Minh Chính, n'effectue à son tour, en juin 2025, une visite en France, au cours de laquelle il a été reçu en audience par le Président du Sénat, M. Gérard Larcher.

Lors de cet entretien, le Premier ministre vietnamien a notamment appelé l'attention du Président du Sénat sur la nécessité, pour la partie française, de confirmer rapidement l'organisation des 13^e Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne.

Il a en effet présenté cette instance comme un vecteur efficace d'échanges entre les territoires et les populations des deux pays, qu'il convient de promouvoir dans le cadre du partenariat stratégique global. Cet échange illustre la place désormais accordée, au plus haut niveau de l'État vietnamien, à la coopération décentralisée comme relais tangible de la relation bilatérale.

Le Président du Sénat recevra le 11 septembre M. Tô Lâm, Secrétaire général du Parti communiste du Vietnam et Président de la République socialiste du Vietnam, à l'occasion de sa visite d'État en France. Cette nouvelle visite témoigne de l'intensité exceptionnelle de nos relations bilatérales.



Rencontre entre le Président du Sénat, M. Gérard Larcher, et le Premier ministre du Vietnam, M. Phạm Minh Chính, au Sénat le 10 juin 2025

B – Des déclinaisons territoriales concrètes : les visites de l'ambassadeur du Vietnam en région

L'ambassadeur du Vietnam en France effectue régulièrement des déplacements en région, parmi lesquels dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en juin 2022, à Grenoble, en février 2024, dans la région Hauts-de-France, en avril 2025, à Marseille et dans le département des Bouches du Rhône, en mars 2026, illustre la manière dont la coopération décentralisée se déploie concrètement sur les territoires français. Ces visites sont l'occasion d'échanges avec les élus, les préfets et les représentants des entreprises locales, et permettent

4 LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-VIETNAMIENNE

d'évoquer le potentiel de coopération dans divers domaines, notamment en matière économique.



Le préfet des Bouches-du-Rhône, Jacques Witkowski, reçoit l'ambassadeur du Vietnam en visite de travail dans la région, en mars 2026.

C – Les perspectives de travail du groupe-pays

Dans le prolongement de cette dynamique, le groupe-pays Vietnam de CUF avait identifié deux axes de réflexion prioritaires.

D'une part, les collectivités membres souhaitent tenir une réunion consacrée à un focus thématique. Les sujets de la montée des eaux, de la gestion des crises liées au réchauffement climatique et du numérique ont été identifiés comme prioritaires. CUF pourrait, dans cette perspective, organiser l'intervention d'un expert afin de doter les collectivités des outils nécessaires à l'appréhension de ces thématiques. On notera d'ailleurs que Cités Unies France avait, à la suite des catastrophes climatiques ayant frappé le centre du Vietnam en octobre et novembre 2025, lancé un fonds de solidarité qui a permis de récolter 40 000 € auprès de collectivités territoriales françaises.

D'autre part, une réunion dédiée à la préparation des prochaines Assises est envisagée, afin de sonder les collectivités membres sur les thématiques prioritaires à porter ; CUF s'est engagée à consulter, en amont, l'ambassade du Vietnam en France.

Ces travaux témoignent de la volonté du groupe-pays d'accompagner l'évolution rapide du Vietnam et de faire progressivement porter la coopération décentralisée vers de nouveaux champs, en particulier celui du développement économique, sans pour autant renoncer aux domaines historiques que constituent la culture, l'éducation ou le patrimoine.

D – Les effets de la réforme administrative vietnamienne sur la coopération décentralisée

Au début de l'année 2025, une réforme administrative très ambitieuse a été annoncée,

visant à rationaliser l'appareil d'État à tous les niveaux et à soutenir la croissance économique. Elle prévoit notamment la réduction du nombre de ministères et la suppression de 100 000 postes de fonctionnaires d'ici à 2030, soit plus de 20 % des effectifs de la fonction publique. Cette réforme révisé également de manière profonde l'organisation administrative du pays en supprimant les districts et en instaurant un système à deux échelons, la province et la commune, dont le nombre est considérablement réduit : depuis le 1^{er} juillet 2025, par le biais de fusions, le nombre d'unités administratives de niveau provincial a été ramené de 63 à 34, dont 6 villes administrées centralement, tandis que le nombre d'unités administratives de niveau communal a été réduit de 10 035 à 3 321.

Cette réforme de grande ampleur a un impact sur certaines structures avec lesquelles des collectivités territoriales françaises ont des accords ; la transformation administrative qu'elle implique peut également être l'occasion d'apporter un appui aux partenaires vietnamiens, notamment au regard de l'expérience française de décentralisation.

* *
*

La coopération décentralisée franco-vietnamienne apparaît comme l'un des piliers les plus anciens de la relation bilatérale entre la France et le Vietnam. Nouée depuis près de 40 ans et rythmée par la tenue régulière de divers événements, elle a permis de tisser un réseau territorial dense couvrant l'ensemble des champs du développement local.

Portée aujourd'hui par la dynamique du partenariat stratégique global conclu entre les deux États, cette coopération de proximité constitue un instrument privilégié de mise en œuvre concrète de la relation franco-vietnamienne, au plus près des besoins des territoires comme des populations, et devrait continuer à s'affirmer à l'occasion des prochaines Assises.